

mag #30

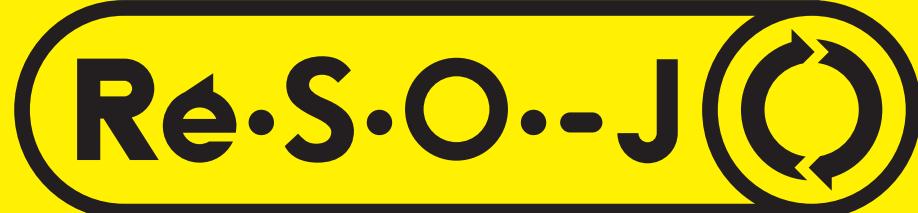
résolument jeunes ↘

Réseau Socialiste des Organisations de Jeunesse

Belgique - België
P.P.
1099 BRUXELLES 1
1/1844

01

JEUNES POUR FAIRE ?
POUR QUOI
③ ♀ ♂



sommaire

Édito
Carlos Crespo

05

CEPPecs

06

Les jeunes face à une double morale
CePPecs - Martin Dekeyser

10

Le porno peut-il faire l'éducation sexuelle de nos enfants ?
CePPecs - Jean-Marie Lacrosse

16

«La crise idéologique du socialisme» : compte-rendu de la
conférence de Marcel Gauchet
CePPecs - Martin Dekeyser

03

24^e Festival gay et lesbien de Belgique :
une grande première pour moi!
Tels Quels Jeunes - Christine Leroy

18

PS. Des racines solides pour construire des projets d'avenir
Entretien avec Elio Di Rupo

20

Travail des champs, travail décent ?
Solidarité Socialiste

22

Plan d'action de la Commission Développement Durable 2010-11
CJEF

26

Écouter les gens, plutôt que d'imaginer ce qu'ils pensent
Entretien avec Bernard De Vos (Délégué Général aux Droits de
l'Enfant) et David Lallemand

28



Comité de rédaction

Rédacteur en chef
Alain Detilleux

Président
Yon nec Polet

Secrétaire général
Carlos Crespo

Coordinatrice de projets
Cynthia Lesenfants

Détachés pédagogiques
Fabrice Dereppe
Nejib Ben Amar

Infographie et Mise en pages
Alain Detilleux

Logistique
Michèle Thommès

Secrétariat
Marielle Delbaere

Éditeur responsable
Yon nec Polet

Rédaction de Résolutum Jeunes
Ré.S.O.-J asbl
(Réseau Socialiste des Organisations de Jeunesse)
Bd de l'Empereur 15 | 3 - 1000 Bruxelles

T. 02 | 513 99 62

F. 02 | 502 49 47

info@resoj.be
www.resoj.be

Les propos tenus dans les textes relèvent de l'entièr e responsabilité de leurs auteurs.

Nous remercions sincèrement tous les intervenants extérieurs
qui ont apporté leur contribution à ce numéro.

La Rédaction

édito

Alors que résonnent encore les cris d'orfraie de quelques tristes sires qui jettent l'opprobre sur notre jeunesse et instrumentalisent le débat sur l'insécurité dans notre capitale et jouent sur des peurs irraisonnées en vue, notamment, de mettre la région bruxelloise sous tutelle, il convient de s'interroger sereinement sur la situation objective en matière de sécurité. En effet, contrairement à ce que des faits divers récents et ultra-médiatisés ont pu laisser penser, la délinquance juvénile tend plutôt à baisser ces dernières années. Les chiffres¹ du SPF justice l'attestent : c'est moins l'insécurité que le sentiment d'insécurité qui augmente ! Il ne faut pas pour autant més estimer les inquiétudes d'une partie de la population mais il est impératif d'élargir le débat en donnant la parole à des intervenants dont la couverture médiatique se réduit bien souvent en peau de chagrin lorsque l'émoderatie prend le pas sur la démocratie. Tel était l'objectif du Ré.S.O.-J en organisant, le 3 mars 2010, un après-midi sur la thématique des jeunes et de l'insécurité (« Quelle sécurité pour les jeunes à Bruxelles ? ») pour permettre à des travailleurs de terrain et à des acteurs institutionnels d'échanger leurs points de vue et de construire une réflexion porteuse et dépassant les simplismes.

Il semble néanmoins assez évident que l'insécurité réelle est avant tout sociale. La destruction continue de l'emploi, consécutive à la faillite du capitalisme financier, est en train de faire basculer chaque jour davantage de familles dans les affres de la précarité. Inbev ou Carrefour, autrefois enseignes commerciales bien connues, s'érigent aujourd'hui en symboles des luttes sociales menées par les travailleurs contre les décisions arbitraires d'un patronat transnational, davantage concerné par la préservation de ses profits que par celle de ses emplois. En pleine année européenne de lutte contre l'exclusion sociale, il est essentiel que le mouvement social soit particulièrement fort pour mettre à l'agenda politique une régulation accrue de l'économie-casino et le renforcement des mécanismes de redistribution des richesses. Plus que d'un nouveau pacte social, c'est d'un nouveau modèle de société dont les travailleurs ont besoin pour devenir les acteurs de leur émancipation !

C'est dans le contexte économique où nous vivons que le message du Parti Socialiste, dont nous fêtons cette année les 125 ans d'existence, prend tout son sens. Fondé en 1885 par des militants ayant résolument pris le parti du Travail dans son antagonisme séculaire avec le Capital, le PS a toujours promu la solidarité et la justice sociale contre ceux qui défendent l'individualisme et la spéculation. Il importe maintenant de trouver des solutions, tant globales que locales, pour sortir de l'impasse dans laquelle l'économie mondiale se trouve, en raison de trente années de néolibéralisme. Dans son interview publiée dans les pages de cette revue, Elio Di Rupo, en tant que Président, nous fait part de sa volonté de voir le PS « à l'avant-garde des progrès sociaux de demain ». Face à l'arrogance de la Droite, il faut en effet que le PS se montre très offensif pour faire en sorte que l'avenir soit parsemé de nouvelles conquêtes sociales !

Bonne lecture.

Carlos Crespo
Secrétaire général
Yon nec Polet
Président

03.2010

1 | www.just.fgov.be/img_justice/publications/pdf/180.pdf



Cette revue est imprimée
sur papier recyclé.

Les jeunes face à une double morale

06

Quel est le rapport des jeunes d'aujourd'hui à la norme sociale ? Si nous sommes tous d'accord pour reconnaître une part irréductible de délinquance dans notre société, en revanche, les désaccords surviennent lorsqu'il s'agit de déterminer l'ampleur comme la nature des faits mais aussi s'il convient ou non d'associer délinquance et jeunesse.

Quoiqu'il en soit, le comportement d'une partie des jeunes suscite suffisamment d'interrogations pour que les uns appellent en aval à davantage de mesures répressives, les autres en amont à plus de prévention. Je voudrais montrer que tous font fausse route pour la bonne et simple raison que la source de ces comportements délictueux est une injonction sociale, tantôt en contradiction avec celle au nom de laquelle sont prises ces mesures répressives, tantôt en affinité avec celle au nom de laquelle est pratiquée la prévention.

Autrement dit, ces jeunes ne sont pas des barbares qu'il faudrait civiliser. Au contraire, ils se conforment à une norme sociale qui les enjoint d'en transgresser une autre. De l'explicitation de cette double morale qui régit nos sociétés et du rapport que les jeunes entretiennent à celle-ci dépend la juste appréciation de ce qui se joue au travers de ces actes délictueux et de ce qu'il convient d'en tirer comme conclusions sur les mesures à mettre en œuvre pour y faire face.

Pour comprendre le rapport des jeunes d'aujourd'hui à la norme sociale, il convient tout d'abord d'expliquer la spécificité moderne de la norme. Celle-ci est indissociable de la genèse de l'individu moderne puisqu'il est le support de l'individu abstrait de droit au fondement de la norme moderne. Autrement dit, traiter du rapport des jeunes à la norme, c'est traiter du rapport qu'ils établissent entre leur individualité concrète et la norme de l'individu de droit. Or ce rapport a varié depuis l'apparition de l'individu de droit au travers du droit naturel notamment parce que l'un de ses termes, l'individualité concrète, s'est considérablement transformé sous l'effet de ce rapport. Il convient donc de retracer l'évolution du rapport entre l'individu de

droit et l'individualité concrète censée l'incarner si nous souhaitons comprendre où nous en sommes aujourd'hui.

Toute société se donne des règles valables pour tous qui déterminent ce qui est légitime comme ce qui est susceptible de sanction collective afin d'assurer une coexistence possible entre tous les individus qui la composent. S'il n'y a pas de société sans norme sociale, celle-ci s'institue collectivement dans des formes très diverses à travers le temps et l'espace. Cette variabilité sociale-historique de la norme s'accompagne, dans toute société, du renouvellement des générations qui pose le problème de sa perpétuation. L'éducation des nouveaux venus, en leur transmettant le sens de ce qui les a précédés pour qu'ils puissent le perpétuer, a pour but de pérenniser l'ordre social afin d'assurer la continuité de l'humanité dans le temps.

Dans les sociétés traditionnelles, la permanence de l'ordre social est garantie par la fidélité au passé, c'est-à-dire la reproduction de la norme léguée par l'héritage ancestral. C'est ce fondement qui va peu à peu s'effondrer sous l'effet de l'orientation des sociétés modernes en fonction de l'avenir et du changement, initiant, à mesure de son effritement, un lent travail de refondation à partir d'une nouvelle source de la légitimité : l'individu de droit.

L'idée émerge durant les XVII^e et XVIII^e siècles au travers de l'abstraction du droit naturel : dans l'état de nature antérieur à l'état de société, les individus dotés d'une égale liberté ont passé contrat afin de produire la société. Les concepteurs de la notion s'accordent néanmoins à reconnaître qu'il s'agit sinon d'une fiction, du moins d'un passé à jamais révolu. À la surprise générale, la révolution française fait émerger concrètement l'individu des droits de l'homme et avec lui l'espoir de fonder la société moderne sur de nouvelles bases. Cette entreprise se révélant rapidement un échec, l'idée est remisée au placard et on en revient à appréhender l'individu comme inscrit d'emblée dans un ordre social qui l'enserre. Le XIX^e siècle fait apparaître néanmoins, sur fond d'une autorité du passé qui perdure, un individu à l'initiative de l'histoire et de la dynamique sociale.

C'est ce compromis de l'ancien et du moderne qui se défait aux environs de 1900. Au nom de l'idée abstraite de l'individu de droit, qui fait un retour inattendu, est critiquée la réalité d'un individu concret dont la liberté postulée masque mal l'aliénation réelle. La conclusion est simple. Puisqu'il n'est pas donné d'emblée, c'est à la société de prendre en charge la production concrète de l'individu de droit au moteur de sa dynamique de changement. Pour devenir moderne et le rester, pour perpétuer l'ordre moderne au travers du renouvellement des

07

générations, la société va devoir se produire autre en accouchant en son sein du nouveau fondement qu'elle se donne, c'est-à-dire en produisant l'individu producteur d'elle-même.

Ce processus d'individualisation va peu à peu s'étendre à tous les individus durant le XX^e siècle, y compris aux enfants dont il faut préserver l'individualité de tous les [pièges] qui faisaient l'armature de l'ordre traditionnel, à commencer par la famille, et la produire via l'appareil institutionnalisé d'éducation. Cette production sociale des individus va avoir des effets imprévus sur les individus concrets qui vont progressivement en infléchir les modalités. En libérant l'individu de ses anciennes attaches, le processus d'individualisation va faire apparaître l'irréductible singularité de chacun. Il se révèle au final que la production concrète de l'individu universel des droits de l'homme est également la meilleure voie de sa singularisation, ce qui n'est pas sans compliquer grandement l'éducation.

Au nom de l'individu de droit, la société doit agir, d'une part, sur l'individu concret pour l'extraire de son milieu particulier et produire son individualité et, d'autre part, elle doit préserver et favoriser la singularité dudit individu qui va émerger du fait de cette extraction et de cette production. La norme de l'individualité expressive, qui enjoint et encourage l'individu à manifester son irréductibilité face à la société, en s'associant comme le double de la norme de l'individu de droit, va ouvrir l'épineux problème de savoir à quel niveau doit intervenir la collectivité, quelle doit être la nature et l'ampleur de son action puisque c'est au nom de l'individu qu'elle est sommée d'un côté d'agir sur lui, de l'autre de s'abstenir de toute intervention voire de le laisser agir contre elle. Cette contradiction a été évacuée du débat public et nous avons renoué depuis une trentaine d'années avec la croyance en une individualité qui, sous ses deux visages, serait donné d'emblée, dès la naissance. Sous l'effet de cette confusion entre l'individu universel de droit et son double, l'individu singulier, nous en sommes venus progressivement à concevoir *a priori* ce que nous considérons pourtant à produire *a posteriori*. Dans la logique d'une telle croyance, toute action de la société sur l'individu est frappée d'illégitimité.

Prenons l'exemple de l'école. La transmission, c'est-à-dire le fait d'apprendre des autres, y est de plus en plus réduite à la part congrue et disqualifiée au bénéfice unilatéral de l'apprentissage à partir de soi. L'élève doit construire et s'approprier les savoirs dont il estime avoir besoin. Il dispose donc de ce que l'enseignant propose. Puisqu'on postule qu'il est la

source unique de l'apprentissage, plutôt que d'agir sur l'élève en difficultés scolaires, on l'autonomise et on le responsabilise davantage encore, alors que son échec traduit une incapacité à se supporter de lui-même. Laveuglement en la circonstance est une conséquence directe du fait que l'on postule comme émanant d'emblée de l'élève une capacité à produire par l'intervention de la société.

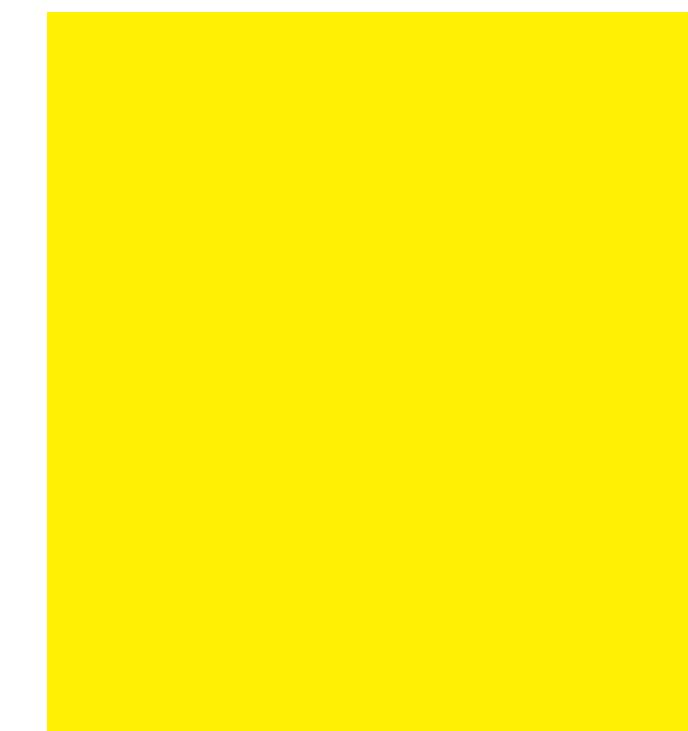
Il en est de même pour la discipline. Tout écart par rapport à la norme paraît inconcevable puisque l'individualité du jeune à préserver implique qu'il soit capable de se discipliner lui-même. D'où la difficulté grandissante de justifier une sanction dénigrée et de moins en moins appliquée. Plutôt que d'incarner de l'extérieur la limite qui leur fait défaut, nous accordons de plus en plus de place à l'expression de l'intimité singulière des élèves, rendant les motifs impersonnels de la répression arbitraires, et préférons signer des contrats avec eux alors même que leurs incivilités répétées traduisent leur manque de ressources personnelles en la matière. Mais le problème est plus grave encore. Nous sommes en train d'écraser la jeunesse sous le poids de l'idéal et de l'enfermer dans une injonction paradoxale qui produit au final davantage de conformisme et d'aliénation que de liberté. D'un côté, nous favorisons et valorisons l'expression sans entraves des jeunes au nom de l'irréductibilité individuelle qu'ils manifestent. De l'autre, nous les dévalorisons et les sanctionnons lorsque l'expression de cette irréductibilité ne manifeste pas l'idéal de l'individu de droit qu'elle est censée incarner. Nous ne mettons plus en place les moyens de produire concrètement cet idéal puis reprochons aux jeunes qu'il leur fasse défaut. Mais comment pourraient-ils manquer de ce qui est censé émaner d'eux d'emblée ?

Cela n'est pas sans conséquences sur l'évaluation qui, via son individualisation progressive, prend un caractère de plus en plus arbitraire. Certaines transmissions familiales, horizontales ou communautaires implicites sont identifiées à tort comme des expressions d'une irréductibilité individuelle et évaluées en tant que telles à la faveur ou à la défaveur de l'élève selon qu'elles cadrent ou non avec ce que recouvre pour l'enseignant l'individualité qu'il évalue.

À défaut de les identifier, ces diverses pressions extérieures méconnues ne peuvent être combattues pour certaines ou produites chez ceux qui en sont dépourvus pour d'autres, dès lors qu'elles contribuent à l'émancipation de l'élève.

Bien que la délinquance n'affecte qu'une minorité de la jeunesse, l'augmentation croissante de ses écarts par rapport à la norme témoigne du déséquilibre de plus en plus important dans nos sociétés en faveur de l'expression individuelle débridée au détriment de la production d'un individu émancipé et singulier, déséquilibre qui oblige ceux qui font encore preuve de réalisme à exercer cette action nécessaire de la société de manière officieuse voire implicite dans un contexte généralisé où elle est explicitement battue en brèche y compris au sein des institutions éducatives.

Martin Dekeyser



Le porno peut-il faire l'éducation sexuelle de nos enfants ?

10

On saisit d'emblée toute l'ambiguïté que recèle le titre ci-contre. Si l'on entend «peut-il» dans un sens normatif, la plupart d'entre nous, jeunes ou moins jeunes, répondraient sans doute : certainement pas ! Si par contre on l'entend dans un sens factuel, eh bien la réponse est au contraire qu'il remplit déjà très largement cette fonction, de manière bien plus attractive pour les ados que nos mornes séances d'éducation à la sexualité qui s'inscrivent entièrement dans une perspective anatomo-physiologique. Tout dépend évidemment de ce que l'on entend par éducation sexuelle et éducation tout court.

Car les faits sont là, il n'est pas excessif de parler des «enfants du porno» au sens où on parle des «enfants de la télé». Cette banalisation d'une pratique qui avait, il y a encore 20 ou 30 ans, une haute teneur en interdit et en transgression est un fait que l'on peut vérifier de différentes façons et sous différents angles.

Insistons donc d'abord sur un point : l'idée que les filtres parentaux et autres verrous empêchant l'accès direct à la pornographie pourraient avoir une quelconque efficacité est tout simplement un leurre. Les images sexuelles sortent de partout : bloquées sur internet, elles réapparaissent via les téléphones portables et autres iPod et iPhone. L'accès direct et quasi sans entraves aux scènes de sexe les plus hard se révèle d'une simplicité «enfantine».

Il est totalement illusoire de penser établir une cloison étanche entre un monde enfantin où régneraient la pureté et l'innocence et un monde adulte où prévaut la consommation à grande échelle de spectacles pornographiques.

XXX, films «adultes»

Avant donc d'examiner la scène adolescente, il est utile de s'intéresser quelque peu au tableau insolite que présente le monde adulte à cet égard. Car c'est bien une véritable obsession collective que manifeste notre société dans son rapport à l'image pornographique. Et c'est à cette obsession que s'adresse l'industrie du porno dont les ateliers tournent à plein régime 24 h sur 24 pour répondre à une demande mondiale où

le spectacle «live» occupe une place de choix. Les chiffres d'affaires sont astronomiques, la moitié du chiffre d'affaires de Hollywood provient, semblerait-il, de l'industrie du porno.

Il serait cependant trop facile de se défausser sur le business : outre que le thème rabâché de la marchandisation du sexe laisse dans l'ombre le continent en expansion constante des amateurs auto-producteurs de petites vidéos domestiques. Si l'offre est telle c'est qu'elle répond à une demande dont la nature même n'est pas facile à élucider mais qui est au fond la seule question vraiment intéressante. C'est d'ailleurs une question débattue depuis l'ère artisanale du porno au début des années septante. La libération sexuelle, la fin des refoulements et des répressions devaient en principe, pensait-on alors, éteindre le foyer de la pornographie et de la prostitution, au profit d'une satisfaction gratuite et désintéressée des besoins sexuels de tous. La fin des interdits, l'égalité hommes/femmes allaient sceller la réconciliation du sexe et des sentiments. Eh bien ces prédictions se sont avérées provisoirement fausses.

Il faut y insister avant d'aborder la question des ados. Notre société entretient un rapport pour le moins étrange avec la sexualité. Elle semble préférer la représentation à la réalité, l'artificiel au naturel. Cette observation sur l'importance croissante de la représentation dans les pratiques sexuelles est à mettre en relation avec d'autres qui témoignent de la même tendance. Ainsi, en 2000, dans un texte basé sur les vastes enquêtes de 1970 et 1992 sur les pratiques sexuelles des français¹, Paul Yonnet constatait une stagnation voire une raréfaction des rapports sexuels ainsi que du nombre de partenaires pendant cette période de 22 ans qui avait cependant vu s'effondrer à peu près tous les tabous. Un surplace qu'il interprétait alors comme — le terme est très discutable — l'avènement d'un «puritanisme moderne».

Mais la troisième grande «Enquête sur la sexualité en France»², menée en 2005 et 2006, révèle des tendances identiques, «surprenantes» au dire même des auteurs. Rien d'étonnant dans le fait que, selon les données de l'enquête, retard historique oblige, les femmes se rattrapent. Mais que veulent dire ces chiffres qui semblent indiquer qu'au contraire chez les hommes, et particulièrement les plus jeunes, la tendance au surplace voire à la baisse se confirme. Ainsi, 1 homme sur 5 entre 18 et 24 ans ne manifeste d'intérêt ni pour la sexualité, ni pour le couple. Et

— — — — —
1 | Paul Yonnet, *Libérer le sexe pour se libérer du sexe*, Le débat, n°112, novembre-décembre 2000.

2 | Voir le compte-rendu assez détaillé qu'en fait le Nouvel Observateur du 6 mars 2008.

11

dans la tranche d'âge des 18-35 ans, la proportion d'hommes abstinents est deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes (6,2 % d'abstinents contre 3,5 % d'abstinentes).

Quels sont maintenant les contours de cette scène pornographique ? Il faut distinguer la pornographie d'une autre scène connexe : celle classiquement répertoriée comme érotique où se dévoilent, à grande échelle là aussi, les charmes féminins. Ici également les amateur(e)s ne sont pas en reste, à côté des parades érotiques proposées par des canons de beauté professionnels, qui font l'offrande à des milliers d'inconnu(e)s non de leur corps, soyons précis, mais de l'image de leur corps. Cette expansion de l'univers du charme relève bien du même processus de fond que la pornographie : elle participe d'une culture, voir d'un culte de l'image où l'excitation provoquée par la représentation est préférée à celle que provoque l'acte lui-même.

Ce qui distingue le spectacle pornographique proprement dit, c'est une mise en scène codée, ritualisée et standardisée, basée presque immuablement sur les mêmes ingrédients : des partenaires nombreux et variés, l'utilisation maximale et simultanée de tous les orifices du corps féminin, de sorte que chaque film répertorie le maximum de combinaisons possibles. Des femmes toujours prêtes et toujours disponibles, empressées de satisfaire ces nombreux mâles et dont le ventre est semblable à une fournaise ardente c'est-à-dire ce qui représente très exactement la substance même du fantasme masculin depuis la nuit des temps. Un fantasme, entre parenthèses, qui justifie dans certaines cultures traditionnelles des pratiques, comme l'excision du clitoris, que nous réprouvons tant chez nous.

Mise en scène également d'une sexualité qui fait l'économie de la relation, c'est-à-dire de la dimension proprement maternelle des pratiques charnelles, celle des corps qui s'enveloppent mutuellement dans une rassurante douceur (celle qu'évoque par exemple le psaume 131 : « Je tiens mon âme en paix et silence comme un enfant contre sa mère. Mon âme est en moi comme un enfant sevré »). Si l'on veut bien considérer la maternisation du monde comme un des traits culturels les plus marquants de l'époque contemporaine³, la scène pornographique pourrait bien ressembler à une sorte de revanche du phallus, une rephallisation imaginaire et compensatoire de la sexualité qui inverse la tendance dominante et recrée un espace, sans doute le seul dans notre univers maternisé et féminisé, où les hommes puissent tenter de contrer

3 | Voir par exemple sur ce thème le fameux, *Big Mother*, de Michel Schneider, Odile Jacob, 2002.

cette nouvelle domination féminine (car il ne faut pas se lasser de rappeler à quel point dans d'autres univers, principalement celui qui est socialement le plus déterminant, l'univers scolaire, les garçons font figure de perdants). Et voilà comment des stars du porno comme Rocco Siffredi deviennent de véritables héros du temps présent. Grosses bites contre gros culs et gros nichons, c'est un curieux épisode de la guerre des sexes qui se déroule sous nos yeux.

L'entrée dans le monde « adulte »

Il fallait, ai-je proposé, s'arrêter un moment sur le monde adulte pour saisir ce que peuvent signifier ces nouvelles formes d'éducation sexuelle. Si, en toute rigueur freudienne, on adhère à la théorie des stades (oral, anal, génital) on devrait voir là des pratiques sexuelles régressives qui s'éloignent du stade suprême de la sexualité qu'est, pour les freudiens orthodoxes, la sexualité génitale. En réalité, ces scènes représentent pour les adolescents le comble même de l'état adulte, ce qui sans aucun doute possible est la marque même de la sexualité adulte, ce pourquoi sans doute elles leur parlent tant et influencent si fortement leurs comportements.

L'adolescence est en effet cet âge de la vie essentiellement projeté vers l'avenir et marqué par une intense curiosité pour ce qui ce passe derrière ce mur invisible qui le sépare de l'âge adulte. Cette projection dans l'avenir est une caractéristique normale et salutaire de l'adolescence, mais elle prend une forme particulière dans notre monde. En l'absence de la scansion temporelle et de la définition d'étapes successives qu'assuraient les rituels de passage des sociétés traditionnelles, l'adolescent est amené à se projeter d'emblée vers le but final : plus rien dans notre monde qui invite à progresser pas à pas, étape par étape, vers l'achèvement de la maturité, il faut y aller tout de suite, d'un seul coup, en brûlant les étapes et sans se soucier des risques qu'implique une telle projection vers l'avant.

C'est à partir d'ici, me semble-t-il, que peut se comprendre le choc psychologique brutal que représente pour ces ados la rencontre avec la loi incarnée par la police. Scène

typique, bien connue des psy et des policiers, de cette collision violente, le petit que sa mère vient rechercher au commissariat parce qu'il a proposé à une copine « une pipe contre un iPod » ou la petite qui a proposé à un automobiliste stupéfait « une pipe contre un auto-stop ». Et qui en toute bonne foi ne comprennent rien à ce qui leur arrive « mais enfin, maman, c'était un jeu ». Mais enfin « je voulais rentrer plus vite à la maison ».

Le livre récent de Géraldine Levasseur fournit à ce propos des données et des témoignages éloquents. En tant que journaliste, elle a suivi pendant six mois le travail des enquêteurs de la brigade des mineurs de Marseille, interviewé les professionnels du secteur (procureurs, juges, etc.) ainsi que de nombreux jeunes. L'intérêt de ce travail est avant tout de dresser un tableau convergent de la situation. Tous témoignent par exemple du rajeunissement général de leurs interlocuteurs. Qu'ils soient victimes ou auteurs d'agressions sexuelles, la moyenne d'âge qui était de 16 ans il y a quelques années, est descendue à 12 ans. Si le manque d'empathie est fréquemment relevé dans le cas d'agressions sexuelles, la banalisation de la sexualité par les filles laisse tout aussi perplexe. Au-delà du fait qu'elles s'accommodent d'une sexualité plus brutale et contraite, les situations de « troc » du genre « une pipe contre ton iPod » se généralisent et le corps semble être devenu pour elles un espace de transaction anodin. Selon une enquêtrice de la brigade de mineurs de Marseille : « Les filles déclarent parfois qu'elles ont été violées avec une banalité consternante. Comme si on leur avait volé leur trousses ! Elles n'ont aucune conscience d'être victimes d'un viol. Ce qui les dérange, c'est d'avoir été filmées ! Quant aux garçons, ils considèrent que leurs actes n'ont de valeur que s'ils sont filmés ou photographiés »⁴.

Le problème ne se situe donc pas uniquement au niveau du passage à l'acte en tant que tel (rappelons que selon les chiffres français du ministère de l'Intérieur, les agressions sexuelles de mineurs sur d'autres mineurs sont en hausse : de 983 enfants condamnés en 2002, on est passé, en 2008, à 3 169

4 | Levasseur Géraldine, *Ados : la fin de l'innocence*, Max Milo Éditions, Paris, 2009, p. 118.

enfants reconnus coupables de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs), il concerne également un rapport plus global, à la sexualité et à soi, qui semble se reconfigurer. Pour ceux qui y sont confrontés sur le terrain, quelque chose du rapport des jeunes à la sexualité et au corps a bien changé.

Faut-il cependant adhérer à l'idée du psychanalyste Serge Tisseron, selon lequel « les jeunes sont capables d'emprunter plusieurs identités sans que leur personnalité soit jamais totalement engagée (...) Les jeunes filles pratiquent des actes sexuels comme une espèce de jeu, comme l'utilisation d'une identité d'emprunt dans laquelle elles ne se reconnaissent pas, mais qu'elles acceptent de jouer (...) ce qui les gêne, c'est que ça devienne public. Par exemple, lorsque les images filmées circulent dans la cour de récré. » L'idée que le sexe puisse entrer pleinement dans la catégorie du jeu sans concerner d'une façon ou d'une autre des couches profondes du psychisme humain mérite en tout cas d'être examinée attentivement.

Claude Rozier, médecin scolaire, affirme à ce propos qu'il ne se passe pas une semaine dans son école sans un incident lié à la circulation de vidéos qui mettent en scène de façon humiliante des élèves. L'identification au modèle pornographique semble donc passer à la fois et autant par le médium (envie de se mettre en scène, fantasme de voir l'image filmée de soi) que par l'identification aux acteurs et aux situations. Selon la commissaire divisionnaire de la ville de Marseille, « les rapports sexuels des jeunes, même consentis, deviennent de plus en plus violents et ce, dans toutes les catégories sociales »⁵. Si le rêve de devenir actrice porno motive certaines adolescentes, il est évident que pour beaucoup d'autres, l'adéquation à l'idéal pornographique opère à un niveau plus diffus et plus énigmatique : envie d'être acceptées, de ne pas rester en marge, de se faire remarquer par les garçons... On le discerne aisément, ici peut-être plus qu'ailleurs, le « rien de nouveau sous le soleil » qu'opposent parfois à ces données massives travailleurs sociaux, enseignants et parents déboussolés ne semble pas vraiment approprié. Indéniablement, il se passe bien dans ce domaine quelque chose qui ressemble à une mutation anthropologique mais dont les contours restent encore largement mystérieux.

On pourrait provisoirement conclure en explicitant les quelques pistes que suggèrent les données et les analyses que je viens de soumettre au lecteur. Une première piste est celle d'un déséquilibre entre les sexes. Sur base d'une rupture des compromis traditionnellement institutionnalisés dans les rapports du masculin et du féminin se dessinent les prodromes d'une nouvelle « guerre des sexes », vaste chantier

5 | Ibid. p. 119.

anthropologique dont nous ne sommes pas près de sortir rapidement et dont les conséquences pour les adolescents, les plus exposés d'entre nous puisqu'ils sont justement en phase de constitution de leur identité sexuelle, sont encore difficiles à évaluer et à mesurer.

Une deuxième piste concerne le problème plus général de la fictionnalisation ou de la déréalisation du monde déjà évoquée par ailleurs⁶, une préférence marquée pour les autres mondes qui n'est pas propre à nos contemporains mais qui prend ici et maintenant un visage très particulier, celui d'une «société de fiction», selon le diagnostic récent de l'historien Jacques Baynac⁷ une société où «aucun domaine, aucune sphère, rien n'échappe à une dévaluation du réel qui affecte tout et n'épargne personne.» En d'autres mots, les images sexuelles sont à ranger avec les séries télévisées, le tourisme, les «teufs» et bien sûr les substances psychotropes, haschich et autres, dans la catégorie des paradis artificiels chers à Baudelaire.

Mais peut-être le romancier est-il mieux armé que le sociologue ou l'historien pour s'aventurer dans les sous-sols de notre inconscient collectif. Laissons donc le dernier mot au personnage principal de *Plateforme*, le troisième roman de Michel Houellebecq. Il s'agit d'un célibataire riche et désœuvré qui se propose avec sa compagne, une businesswoman séduisante et grande amoureuse, de développer le tourisme sexuel à l'usage de clientèles occidentales en divers endroits du tiers-monde (pp. 253-255):

Elle me caressa le ventre du bout des doigts. «En plus, je crois que tu as raison. La libération sexuelle en Occident, c'est vraiment fini.

— Tu sais pourquoi ?

— Non... Elle hésita, puis reprit: «Non, au fond, pas vraiment.»

J'allumai une cigarette, me calai contre les oreillers et dis: «Suce-moi». Elle me regarda avec surprise mais posa la main sur mes couilles, approcha sa bouche. «Voilà!» m'exclamai-je avec une expression triomphante. Elle s'interrompit, me regardant avec surprise. Tu vois, je te dis: «Suce-moi», et tu me suces. A priori, tu n'en éprouvais pas le désir.

- Non, je n'y pensais pas; mais ça me fait plaisir.

— C'est justement ça qui est étonnant chez toi: tu

6| Voir «Qu'est-ce que la cyber-dépendance?», du même auteur, Résolument jeunes n° 28.

7| Jacques Baynac, *Une société de fiction*, in Le débat, n° 157, novembre-décembre 2009 — C'est avant tout sur la déréalisation du temps, qui culmine dans l'apothéose du «temps réel», que l'auteur met l'accent.

aimes faire plaisir. Offrir son corps comme un objet agréable, donner gratuitement du plaisir: voilà ce que les Occidentaux ne savent plus faire. Ils ont complètement perdu le sens du don. Ils ont beau s'acharner, ils ne parviennent plus à ressentir le sexe comme naturel. Non seulement ils ont honte de leur propre corps, qui n'est pas à la hauteur des standards du porno, mais, pour les mêmes raisons, ils n'éprouvent plus aucune attirance pour le corps de l'autre. Il est impossible de faire l'amour sans un certain abandon, sans l'acceptation au moins temporaire d'un certain état de dépendance et de faiblesse. L'exaltation sentimentale et l'obsession sexuelle ont la même origine, toutes deux procèdent d'un oubli partiel de soi; ce n'est pas un domaine dans lequel on puisse se réaliser sans se perdre. Nous sommes devenus froids, rationnels, extrêmement conscients de notre existence individuelle et de nos droits; nous souhaitons avant tout éviter l'aliénation et la dépendance; en outre, nous sommes obsédés par la santé et l'hygiène: ce ne sont pas vraiment les conditions idéales pour faire l'amour. Au point où nous en sommes, la professionalisation de la sexualité en Occident est devenue inéluctable. Évidemment, il y a aussi le SM. C'est un univers purement cérébral, avec des règles précises, un accord préétabli. Les masochistes ne s'intéressent qu'à leurs propres sensations, ils essaient de voir jusqu'où ils pourront aller dans la douleur, un peu comme les sportifs de l'extrême. Les sadiques, c'est autre chose, ils vont de toute façon aussi loin que possible, ils ont le désir de détruire: s'ils pouvaient mutiler ou tuer, ils le feraient.

— Je n'ai même pas envie d'y repenser, dit-elle en frissonnant; ça me dégoûte vraiment.

— C'est parce que tu es restée sexuelle, animale. Tu es normale en fait, tu ne ressembles pas vraiment aux Occidentales. Le SM organisé, avec des règles, ne peut concerner que des gens cultivés, cérébraux, qui ont perdu toute attirance pour le sexe. Pour tous les autres, il n'y a plus qu'une solution: les produits porno, avec des professionnelles; et, si on veut du sexe réel, les pays du tiers-monde.

— Bon... Elle sourit. «Je peux continuer à te sucer tout de même?»

Je me rabattis sur les oreillers et me laissai faire. J'étais vaguement conscient, à ce moment, d'être à l'origine de quelque chose: sur le plan économique j'étais certain d'avoir raison, j'estimais la clientèle potentielle à au moins 80 % des adultes occidentaux; mais je savais que les gens ont parfois du mal, étrangement, à accepter les idées simples.

Jean-Marie Lacrosse



«La crise idéologique du socialisme» : compte-rendu de la conférence* de Marcel Gauchet

16

Le philosophe et historien Marcel Gauchet inaugurait, samedi 6 février, un cycle de conférences consacré au socialisme, organisé par le CePPecs en partenariat avec Ré.S.O.-J, la FBJS, les Jeunes Socialistes d'Anderlecht et l'Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication (ISFSC).

Pourquoi faut-il s'interroger sur le sens de l'idée socialiste ? Gauchet formule l'hypothèse d'une remise en question au mieux, d'un effondrement au pire, de l'ensemble des supports sur lesquels s'appuyait le croyable et le pensable socialiste. Sous l'effet de l'évolution de nos sociétés depuis la seconde moitié des années septante, le socialisme, tant dans sa branche révolutionnaire ou communiste, que réformiste ou sociale-démocrate, est entré dans une profonde crise idéologique indépendante de ses succès comme de ses échecs électoraux, crise dont il faut comprendre les tenants et les aboutissants.

Le noyau de l'idée socialiste reposait sur deux piliers qui se sont écroulés sinon fortement érodés.

En premier lieu, le socialisme a perdu son acteur historique privilégié, le prolétariat, et le facteur de transformation sociale associé à celui-ci, la lutte de classes.

Le développement de la protection sociale et de la croissance économique, mais aussi l'intégration politique des classes ouvrières a mené à la déproletarisation des milieux populaires. La marginalisation de la production dans le fonctionnement collectif au profit de la dimension financière et capitaliste, mais aussi d'autres activités à l'intérieur de l'entreprise — la conception en amont, la commercialisation en aval — ont mis fin à la centralité de la classe des producteurs.

Celle-ci a perdu sa conscience de classe une fois son objectif atteint de liquidation de l'ancienne structure hiérarchique, le tout sur fond d'un brouillage de la structure de classe objective de la société. Les masses se sont dissoutes en autant d'individualités, évacuant l'antagonisme de classe comme pivot de la dynamique de changement

social. Cet effacement a également transformé la signification du salariat qui a cessé d'être la figure à abolir de la domination politique pour devenir le moyen plébiscité d'une participation à la vie commune garante de l'indépendance personnelle.

En second lieu, le socialisme a perdu l'assurance d'être au moteur de l'histoire et du changement social du fait de l'échec ou de la perte de confiance dans ses moyens — la socialisation des forces productives, les outils intellectuels et organisationnels assurant la maîtrise du devenir, les capacités de l'État — mais aussi à cause de l'effacement de son but.

La pente qui semblait naturelle, du capitalisme vers la concentration monopolistique, assurant de la sorte une socialisation croissante de la production, s'est inversée au milieu des années septante du fait, d'une part, d'une réorientation de l'économie en fonction de l'innovation et, d'autre part, de la croissance continue des échanges internationaux qui a amorcé un mouvement de déconcentration concurrentielle des marchés nationaux.

Après trente années de consécration de notre foi dans la maîtrise du futur, la crise consécutive au choc pétrolier de 1973 a déjoué les prévisions techniques et fait défaillir les outils de gestion collective et de régulation économique. La rationalité de l'État comme le caractère désintéressé de ses agents ont été progressivement remis en doute. L'avenir cessant d'être figurable, la crise des instruments permettant d'en percer le mystère va amorcer le retour des marchés comme technique indépassable de gestion des incertitudes.

Enfin, le caractère souhaitable de la dissociation de l'État et de la société civile, l'échec de l'expérience collectiviste soviétique, mais aussi le constat que la pénétration de la connaissance dans la gestion collective est plutôt source d'opacité et de dépossession que de transparence et de réunion avec soi, vont peu à peu défaire la perspective d'une fin de l'histoire sous le signe de la communion humaine.

Au final, si l'objectif d'une société plus juste et plus démocratique conserve toute sa pertinence, force est de constater qu'il nous faudra, pour y atteindre, d'autres outils que ceux que l'évolution de nos sociétés a mis en défaut.

Martin Dekeyser

* Cette conférence du cycle «Qu'est-ce que le socialisme ?» est disponible à l'écoute sur le site : www.ceppecs.eu

17



24^e Festival gay et lesbien de Belgique : une grande première pour moi !



Je suis détachée pédagogique et animatrice socioculturelle pour l'association Tels Quels Jeunes depuis le 1^{er} septembre 2009. J'ai donc vécu mon premier Festival gay et lesbien de Belgique qui s'est déroulé du 28 janvier au 6 février 2010.

J'y ai appris que c'était l'un des plus anciens et des plus importants festivals du genre en Europe : nous étions pendant 10 jours dans 10 villes du pays.

Tout d'abord, à Bruxelles, où la plus grande partie des projections a eu lieu, nous avons royalement été accueillis au cinéma Vendôme à Ixelles. Cinquante-deux films et documentaires y ont été projetés, dans deux salles, tout au long de la semaine. Il y en avait pour tous les goûts : des films gays, lesbiens, trans, des comédies, des drames, des images très différentes des minorités sexuelles et, surtout, des œuvres venues de nombreux pays : Philippines, Bahamas, États-Unis, Thaïlande, Taïwan, Espagne, France, Allemagne, Brésil, Argentine, Canada, Israël, Mexique, Hong-Kong, Angleterre...

Durant tout ce festival, nos volontaires ont effectué un travail intense et efficace, de tous les instants, que ce soit au bar convivial, à l'accueil des spectateurs, aux sous-titrages, lors des soirées, au transport de matériel et bien d'autres travaux encore, nous ne les remercierons jamais assez.

À partir du 3 février, une partie de l'équipe s'est déplacée vers le Palace (Boulevard Anspach) pour y présenter 3 spectacles et 6 séances de films et documentaires. C'est là qu'a eu lieu le gala européen avec l'Intergroupes gay et lesbien du Parlement européen formé des Députés qui travaillent sur les droits des minorités sexuelles ; une rencontre transgenre où nous avons rappelé



qu'en ce domaine, la Belgique doit encore répondre à d'importantes revendications (l'occasion d'un autre article), une soirée brésilienne, la foire du livre gay, lesbien et trans qui a remporté un franc succès et la soirée de clôture inoubliable.

Mais ça ne s'arrête pas là... Pendant ces dix jours, nous étions également dans 9 autres villes afin d'amener le festival au plus près de notre pays. Nous avons proposé des décentralisations à Anderlecht, Anvers, Andenne, Charleroi, Namur, Mons, Tournai, Liège et Verviers. Avec la collaboration de différents cinémas, de centres culturels, de Maisons de la Laïcité et autres maisons d'associations, nous avons pu présenter au public des différentes provinces, des séances tout aussi variées qu'à Bruxelles (21 séances en tout), avec des rencontres, des réalisateurs, des débats, des expos, des découvertes...

En bref, ce festival est un véritable moment d'échanges, de convivialité, de rencontres, d'émotions qui, même s'il demande énormément de travail et d'investissement de la part de chacun et chacune, reste un enrichissement pour tous.

Nous donnons déjà rendez-vous à tous, l'année prochaine, à la même période de l'année, pour un festival un peu particulier puisque nous en serons au 25^e et que nous fêterons les 30 ans de Tels Quels, les 15 ans de Tels Quels Jeunes, qui n'en était alors qu'un secteur, avant de prendre son indépendance.

Christine Leroy
Détachée pédagogique

Une envie d'animation au sein de votre équipe ou dans votre groupe de jeunes à propos de la lutte contre les discriminations de genre ou liées à l'orientation sexuelle ?

*Appelez-nous au 0496 33 41 13
ou écrivez-nous sur jeunes@telsquels.be*

PS. Des racines solides pour construire des projets d'avenir!

Entretien avec Elio Di Rupo



Le PS fête son 125^e anniversaire, mais n'est-ce pas un peu étrange, pour un parti politique, de se tourner ainsi vers le passé ?

Elio Di Rupo: la réalité c'est que le PS est fier d'avoir des racines solides! Depuis 125 ans, nous avons été créateurs des plus grands progrès pour les citoyens: depuis la lutte pour le suffrage universel et la gratuité scolaire, jusqu'au mariage pour les personnes de même sexe, en passant par la sécurité sociale, le Plan Marshall, mais aussi des avancées telles que les congés payés, l'indexation automatique des salaires, les lois antiracistes...

Mais le PS reste-t-il un parti «moderne»?

EDR: plus que jamais! Nos valeurs, nos combats sont ancrés dans le présent! Quand le PS propose de conditionner les cadeaux fiscaux et les aides publiques aux entreprises, à des conditions de maintien de l'emploi, il montre qu'il agit concrètement, ici et maintenant!

Ce 125^e anniversaire sera-t-il l'occasion de s'interroger sur les défis de demain?

EDR: le PS doit être à l'avant-garde des progrès sociaux de demain! Face à la montée des individualismes, nous devons faire en sorte que la solidarité reste une valeur durable. En matière de protection de l'environnement, par exemple, l'un de nos gros défis est de faire en sorte que l'écologie soit accessible à tous, et ne devienne pas une nouvelle source d'inégalité au profit des plus riches.

Et plus que tout, la priorité des priorités est l'emploi: non seulement le maintien de l'emploi, mais aussi et surtout la création de nouvelles activités, et la garantie pour chaque jeune de décrocher un emploi à

la fin de sa formation, c'est essentiel! Nous devons rendre espoir aux jeunes!

Concrètement, quelles sont les initiatives qui sont d'ores et déjà prévues dans le cadre de cet anniversaire?

EDR: nous avons prévu une série d'actions et d'événements qui se dérouleront durant toute l'année 2010, sous la signature «PS. Créeateur de progrès depuis 125 ans»: un site Internet très participatif, un grand événement à la rentrée, des actions-surprises à certaines dates symboliques... Mais je ne vous en dirai pas trop! À travers cette campagne, nous voulons non seulement poursuivre la mobilisation de nos militants, car ce sont eux qui font vivre le parti chaque jour, mais aussi élargir cette mobilisation à toutes les personnes qui, aujourd'hui, veulent s'investir dans de nouveaux combats! À tous les jeunes qui veulent faire bouger les choses, à toutes les personnes qui ont des idées, des projets, le PS est là. Le PS, c'est la gauche qui agit et qui construit l'avenir.

Travail des champs, travail décent ?

Solidarité Socialiste travaille avec ses partenaires en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient sur les thèmes de la santé, de la souveraineté alimentaire et du travail décent. Focus sur les conditions de vie et de travail des petits agriculteurs du Sud, et sur l'action de Solidarité Socialiste, du niveau local à l'échelle internationale, pour contribuer à les améliorer.

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

Dans le monde, le secteur de l'agriculture emploie plus d'un milliard de travailleurs. Plus de 700 millions d'entre eux vivent en Asie, quelque 200 millions en Afrique subsaharienne. Pour des pays comme le Burkina Faso, le Burundi, le Rwanda ou le Niger, l'agriculture contribue à plus de 90 % du PNB. Mais les travailleurs agricoles dans le Sud sont très mal lotis. Si l'agriculture familiale, qui concerne 2,8 milliards de personnes, constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de la planète, la libéralisation de l'économie mondiale fait peser sur elle des menaces toujours plus grandes. La dérégulation des marchés agricoles et le manque d'investissements causent la disparition accélérée des petites exploitations agricoles et provoquent un exode rural qui va grossir le rang des travailleurs précaires en milieu urbain.

Alors qu'au niveau des politiques internationales, en tout cas dans les discours, l'importance des liens entre l'emploi rural, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire fait l'objet d'une reconnaissance croissante, l'économie agricole n'échappe pas aux bouleversements entraînés par la globalisation économique qui a des répercussions fortes et déstabilisantes sur les systèmes de travail rural : de nouveaux types de rapports d'emploi se développent, fondés sur la flexibilité et une plus grande précarité. Les cartes sont rebattues en faveur de l'agro-industrie au détriment de l'agriculture familiale et de subsistance.

De fait, les mega-entreprises, qui sont maîtresses du secteur des produits de base, concentrent les meilleures terres à leur profit. Elles contrôlent totalement la filière de production et de commercialisation :

deux entreprises distribuent à elles seules 80 % des céréales dans le monde, cinq entreprises contrôlent les trois quarts du commerce de la banane, trois entreprises contrôlent 83 % de celui du cacao, et trois autres 85 % de celui du thé.

Les travailleurs agricoles du secteur des produits de base et des grandes cultures de rente connaissent des conditions de travail inimaginables, parfois proches de l'esclavage : pas de contrat ou contrat fictif, horaires démesurément longs, salaires dérisoires voire servitude, droits bafoués. Ils sont très souvent exclus des normes minimales de législation du travail. Leur emploi est instable ou temporaire, variant selon les saisons ou l'état des marchés. Les conditions d'hygiène et de sécurité sont épouvantables.

Alors que la production agricole s'accroît, les emplois dans le secteur n'augmentent guère et sont de plus en plus irréguliers. Quant aux salaires dans l'agriculture, ils sont inférieurs même aux salaires moyens des travailleurs de l'économie informelle dans les villes.

La taille de leurs exploitations a une importance considérable dans le fait d'assurer ou non un revenu décent aux agriculteurs. La Banque mondiale définit les petits exploitants comme étant des agriculteurs à faibles moyens disposant de moins de deux hectares de terres arables. Selon cette définition, 85 % des 525 millions d'exploitations agricoles dans le monde sont des petites exploitations : l'immense majorité d'entre elles font moins d'un hectare.

Un nombre très élevé de paysans n'ont aucun droit de propriété sur les terres qu'ils travaillent. Et beaucoup de ménages d'agriculteurs occupent la terre sans autorisation ou du fait de droits traditionnels ou coutumiers non formalisés qui peuvent être remis en cause à tout moment, ce qui constitue une grande source d'insécurité et compromet la capacité des paysans à dégager des revenus qui assurent leur subsistance : en effet, la propriété de la terre, de par la sécurité qu'elle procure, assure la motivation et incite, quand c'est possible, à effectuer des investissements qui permettent à terme la génération de revenus plus importants. D'où l'importance fondamentale de mener des réformes agraires qui permettent une plus grande justice dans la répartition des terres. Mais les réformes agraires sont politiquement difficiles à mener à bien et se heurtent à des résistances farouches de la part de ceux à qui profite le système inégalitaire, et tout particulièrement les grands propriétaires terriens : en effet, elles touchent non seulement à la répartition des terres, mais modifient aussi l'équilibre

des pouvoirs économique et politique, et donc l'ordre existant.

La protection sociale est l'un des piliers du travail décent. Elle fait évidemment largement défaut dans l'emploi agricole. Les droits au travail sont particulièrement malmenés, voire totalement absents, dans l'agriculture. Que ce soit la liberté d'association et le droit de négociation collective, l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants ou encore l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, les déficits y sont énormes. Pour prendre un exemple, les atteintes à la liberté syndicale des travailleurs agricoles sont monnaie courante : les tentatives de créer des syndicats font l'objet d'une répression souvent violente. Pourtant, dans les zones rurales, combler les déficits de représentation des travailleurs est essentiel pour remédier au manque de protection juridique et sociale, d'accès aux biens de production et de services publics. La société civile et ses organisations ont un rôle important à jouer dans la mise en place de structures qui permettent l'expression des libertés fondamentales et le dialogue social, afin que les populations rurales puissent participer à la prise de décisions dans les politiques qui les concernent et pour améliorer ce qu'on appelle la gouvernance du monde du travail.

24

Pour changer les choses, les possibilités d'action sont multiples qui vont de la distribution des terres à ceux qui les travaillent (réformes agraires) à la modification de nos modes de production et de consommation au Nord, et la promotion d'un nouvel ordre économique mondial.

Il faut soutenir la coopération au développement dans le secteur agricole (l'aide publique au développement de l'Union européenne consacrée à l'agriculture ne dépasse pas 7 % du total des fonds alloués). Il faut aussi faire en sorte d'influencer l'Union européenne pour que ses politiques commerciale et étrangères soient cohérentes avec ses politiques de coopération.

Sur le terrain, il faut mener un travail d'alphabétisation et de renforcement des capacités des paysans — et particulièrement des femmes — ainsi que des programmes d'information des travailleurs. Il convient d'encourager l'organisation des agriculteurs en coopératives et en associations paysannes, d'appuyer le renforcement des organisations et des structures syndicales qui travaillent avec les agriculteurs, de soutenir les politiques sociales des États du Sud et la lutte contre la corruption, et de promouvoir le dialogue social au sein de chaque État ainsi que la participation

de la société civile dans la recherche de solutions durables. Essentielle aussi est la mise sur pied de mutuelles de crédit et de santé fonctionnelles et efficaces.

Tout un travail de lobbying politique doit être mené en partenariat avec les organisations du Sud en faveur de législations favorables au travailleur agricole et à l'agriculture familiale, et pour la protection des marchés agricoles des pays du tiers-monde, notamment dans le cadre des Accords de Partenariat Économique concoctés par l'Union européenne qui fait la part trop belle aux seuls intérêts européens au détriment des travailleurs agricoles des pays ACP.

Pour contribuer à améliorer le sort des travailleurs agricoles du Sud, Solidarité Socialiste mène avec ses partenaires, dans le cadre de son Programme 2008-2010, l'action à trois niveaux :

- aux niveaux local et régional, elle cherche à renforcer et à organiser en réseaux, selon les formes les mieux adaptées aux contextes, les organisations paysannes à la base. Celles-ci visent à améliorer concrètement les conditions de vie des agriculteurs, par le biais d'une augmentation de la qualité des produits et la mise sur pied ou l'amélioration de conditions de production et de commercialisation favorables aux petits producteurs ;
- au niveau national, il s'agit de stimuler la mise en réseau des organisations paysannes pour renforcer leur pouvoir de négociation face aux autorités et aux pouvoirs publics, ainsi que face au secteur privé ; il s'agit de mettre en place des politiques commerciales favorables aux petits agriculteurs, d'aménagement du territoire, de réforme agraire et de développement rural. Il est indispensable de travailler, notamment avec nos alliés mutualistes et syndicaux, au renforcement des partenaires, de mener des actions de sensibilisation, d'éducation au développement et de plaidoyer, si possible communes ;
- au niveau supranational, enfin, ils agiront à peser sur les règles du commerce mondial à travers la participation à différents

réseaux et plateformes internationaux, en collaboration avec nos partenaires du Sud et avec les organisations de base qu'ils soutiennent.

Ci-dessous : cliché pris lors du Congrès paysan organisé à Ndwa par l'un des partenaires de Solidarité Socialiste en République Démocratique du Congo, BUACO. L'un de ses objectifs est de permettre aux paysans de lutter contre la domination et l'exploitation de la campagne par la ville et par les tenants des pouvoirs coutumiers et publics.



25

Plan d'Action de la Commission Développement Durable 2010-2011

26



Généralités

- Chaque Commission du Conseil de la Jeunesse assurera un suivi des politiques menées par les responsables politiques concernés et suivra l'actualité dans ses matières.
- Chaque Commission participera activement à la mise en place des diverses Agoras et Forums organisés par le Conseil de la Jeunesse de manière décentralisée.
- Chaque Commission rédigera des avis et des positions construites sur ses sujets prioritaires.
- Chaque commission maximisera les synergies avec les autres commissions.

1. Lignes directrices :

- agir sur le long terme en prévoyant des solutions transitoires ;
- axer les stratégies sur la responsabilisation plutôt que sur la répression/l'oppression. En cela, l'éducation a un rôle primordial ;
- imposer, face à des urgences (comme le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles) des cadres contraignants au niveau national et international ;
- ne pas faire peser la pression financière d'une transition vers une société durable sur les plus précarisés.

2. Continuité dans les engagements antérieurs :

- partenariat avec les Conseils néerlandophone et germanophone.
- investissement à la CSD (Nations Unies), CFDD, GREEN, etc. sous statut d'observateur tout en contribuant aux avis qu'ils produisent.
- représentation des jeunes via des délégations (ONU, Convention Cadre sur les Changements climatiques,...)
- autres affiliations envisagées: Association 21, Coalition Climat, etc.

3. Actions :

- promotion d'une mobilité plus durable ;
- sensibilisation quant à une organisation plus durable des événements jeunes ;
- production d'une recommandation quant à la nécessité d'adopter une politique cohérente en matière de tri des déchets ;
- promotion d'un commerce équitable ;
- favoriser l'éco-tourisme et sensibiliser à ses limites ;
- mener une réflexion sur l'usage du nucléaire ;
- valoriser le développement durable auprès de tous via, entre autres, une implication des politiques et de terrain sur les enjeux liés à l'environnement ;
- aborder les différentes composantes d'une production et d'une consommation durable ;
- assurer le suivi de la promotion de l'outil de sensibilisation à une consommation alimentaire durable, l'animation-jeu «La planète dans l'assiette».

Texte issu du site Web du CJEF :
www.cjef.be/?-Commission-developpement-durable

Pour toute information complémentaire, écrivez à
Françoise Verheyen: francoise.verheyen@cfwb.be
ou téléphonez au 02 413 29 44

27

Écouter les gens plutôt que d'imaginer ce qu'ils pensent

28

Entretien avec Bernard De Vos (Délégué Général aux Droits de l'Enfant) et David Lallemand



Ré.S.O.-J: *Un des constats qui est souvent posé est que la précarité commence dès l'enfance...*

David Lallemand: Le but du rapport est d'entendre des gens et d'entendre des personnes qui vivent des situations de précarité pour qui beaucoup de responsables d'associations politiques et institutionnelles prennent la parole mais que l'on n'entend jamais ou très peu. La base du rapport et la méthodologie qui a été adoptée, était celle d'aller à leur rencontre, de faire des conférences citoyennes dans lesquelles on voyait, d'un côté les prestataires d'aide sociale et, de l'autre côté, les bénéficiaires d'aide sociale. Donc, c'était de mettre en regard, en miroir, les sentiments des uns et des autres pour essayer de tracer les lignes directrices pour essayer d'aller à la rencontre de la réalité des besoins et, surtout, de dresser les constats qui sont les plus criants aujourd'hui et, surtout, en matière de pauvreté. Et là, on voit effectivement que la pauvreté a des répercussions sur chacun des articles de la Convention des Droits de l'enfant. Là, il y a déjà un travail qui a été fait. Au-delà de cela, le Délégué général aux Droits de l'enfant se propose, à partir des constats qui ont été dressés, sur base de la parole des personnes en situation de pauvreté, de fragilité sociale, économique, de voir comment on pouvait délimiter 4 chantiers pour l'année 2010 par rapport auxquels on pourrait travailler très concrètement.

Quels sont ces quatre chantiers ?

D. L.: L'école, l'automaticité des droits, perméabilité des services sociaux (comment peuvent-ils répondre aux situations de précarité ? Soit, comment établir le lien entre les services sociaux et les personnes

qui en ont le plus besoin ?) On se rend compte que malgré la diversité des services sociaux, il y a un public qui n'est pas touché et ce, malgré la multiplicité des méthodologies (travail communautaire, AMO, etc.) Il y a des personnes qui manifestent des difficultés, qui auraient besoin de soutien, familial, scolaire... et qui ne parviennent pas à accéder à ces services sociaux : manque d'information, différence culturelle qui empêche la rencontre, ghettoïsation de certains quartiers dans lesquels les travailleurs sociaux n'arrivent plus à intervenir, replis sur soi, etc.

Il y a une certaine fierté aussi ?

Bernard De Vos: Fierté, honte... Notamment dans le cadre des nouvelles formes de pauvreté. Et ce point est un des constats nouveaux du rapport. Il n'y a rien de fondamentalement nouveau, de façon générale, par rapport à il y 20 ans, les situations n'ont fait que s'enfoncer, mais ce qui est nouveau, ce sont les nouvelles formes de pauvreté : classique, inter-générationnelle (le quart monde), de nouveaux pauvres. Par exemple, les indépendants, les gens qui étaient dans un lien de travail et qui, du jour au lendemain, le perdent.

Ces personnes ont beaucoup plus de difficultés à faire appel à des services sociaux du fait de leur statut social de départ, d'un engagement financier à respecter qui les enferme encore plus. Un autre exemple de pauvreté, beaucoup plus présente et inquiétante, ce sont les personnes qui travaillent et qui ont des revenus tout à fait insuffisants (salaire minimum garanti).

Le quatrième chantier, c'est la sensibilisation générale (stratégie active et pro-active pour aller vers les professionnels pour leur faire partager nos constats).

Ré.S.O.-J est une Fédération d'Organisations de Jeunesse qui comprend dix OJ parmi lesquelles Latitude Jeunes qui se préoccupe spécifiquement des soins de santé en matière de jeunesse, or, comme nous le savons, actuellement, tous les enfants, n'ont pas accès à des soins de santé.

B. D. V.: La santé est sans doute un des points les plus flagrants. De fait, on ne laisse pas mourir les enfants de faim, de froid et de maladie dans les rues. Cependant, dès qu'il faut offrir une paire de lunettes à un gamin qui en a besoin, un appareil dentaire ou même des soins dentaires (qui sont soi-disant gratuits), il faut que les familles soient en mesure de faire des avances financières. Le constat est le même au niveau des soins de kiné, de logopédie, des soins psy, etc.

29

D'où l'importance de l'éducation à la santé ?

D. L.: Effectivement, aujourd'hui, il y a des gens qui ne savent pas préparer une soupe. Et tout pousse à acheter de la soupe toute faite qui est beaucoup trop chère pour certaines familles. On n'est pas obligé de prendre les gens par la main ni de les prendre pour des cons (ce que l'on fait beaucoup trop souvent, notamment au niveau politique), car c'est aussi une des raisons du repli sur soi.

Si on leur parle comme ça et qu'ils n'ont pas le sentiment que le message s'adresse à eux, il est compréhensible qu'ils n'aient pas envie de répondre. Ils préfèrent dès lors disparaître comme le fait une grande partie des pauvres, et ce, jusqu'à disparaître complètement. On est dans la situation où il est compliqué de les trouver.

B. D. V.: Les rapports établis sur la pauvreté sont généralement liés aux causes.

En tant que Communauté française nous avons voulu prendre le biais de dire: au-delà des causes contre lesquelles on peut rien faire, comment peut-on limiter les conséquences de la pauvreté (accès à l'emploi, au logement et au bien-être en général)? Cela n'empêche pas, évidemment, le travail en amont sur la limitation des causes — car ce travail doit être entrepris et il faut veiller à ce qu'il soit bien fait —, mais ce n'est pas le même échelon de pouvoir.

La promotion de la santé relève de la Communauté française! C'est là qu'il faut vraiment rappeler aux instances, aux associations, aux acteurs, aux institutions, leur responsabilité par rapport à la pauvreté. Il est important que la Communauté française se positionne correctement dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté, lors de la Présidence belge, de juin à décembre 2010.

Au sujet de l'intitulé de l'année 2010: «Pauvreté, Précarité, Exclusion sociale», quelles nuances faites-vous entre ces termes?

D. L.: Lorsque l'on travaille ce sujet et que l'on rencontre des personnes qui vivent la pauvreté, la précarité, et l'exclusion sociale, il est très difficile de commencer à intellectualiser le concept. Il faut aussi sortir de sa bulle, de son bureau, de l'endroit où l'on travaille et où l'on réfléchit et aller à la rencontre des gens pour leur tendre la main. Évidemment, il y a des gens qui sont plus pauvres, des gens qui sont plus en situation de précarité et des gens qui sont exclus sociaux. Il y a des gens qui sont deux des trois et ceux qui sont les trois. Ceux qui cumulent, les *cumulards*; et pour être certain de n'oublier personne, ont utilisé

les termes : «Pauvreté, Précarité et Exclusion sociale».

B. D. V.: De nos constats de terrain, il ressort tout de même que, s'il y a des exceptions, la règle veut que :

- les inégalités sociales se transforment dans le monde scolaire en inégalité scolaire ;
- les inégalités sociales dans le monde culturel se transforment en inégalité culturelle ;
- les inégalités dans le monde de la santé se transforment en inégalité en matière de santé, etc.

C'est malheureusement un classique. En matière scolaire, par exemple, il est évident que les relégations ou les discriminations à l'inscription touchent principalement des enfants de familles qui sont pauvres ou vivent des précarités. C'est flagrant.

On peut même le matérialiser à Bruxelles où, majoritairement, les pauvres sont issus de l'immigration maghrébine ou étrangère, et donc il suffit d'aller voir dans l'enseignement qualifiant, qui devrait être qualifiant mais qui est en fait une filière de relégation. Physiquement on le voit, ce ne sont pas des *blancs*. À Bruxelles, c'est flagrant. Quand on se tient à la sortie d'une école professionnelle, on va voir des gamins issus de l'immigration maghrébine, des black. Et s'il y a un blanc, c'est un polonais. C'est la réalité!

S'agissant de l'expression «lutte contre la pauvreté», aurait-il fallu partir d'un concept plus positif?

B. D. V.: Oui, ce n'est pas une lutte. Parler de l'année de «lutte» contre la pauvreté, je n'aime pas beaucoup ça. Il aurait fallu partir d'un concept plus positif, plus efficace. C'est un peu le même principe pour le décrochage scolaire il faudrait parler plutôt d'accrochage scolaire, mais bon ce n'est pas nous qui avons choisi la thématique de l'année européenne.

D. L.: Il aurait fallu partir des compétences des gens qui sont pauvres. Faire un plan de lutte contre la pauvreté c'est mettre tous les pauvres dans le même sac et là on sort du concept pauvreté, précarité, exclusion

sociale... C'est comme si, de l'extérieur, on pouvait décider deux-trois choses qui vont faire que la pauvreté disparaîsse.

Or, il faut aller à la rencontre des gens, de manière à rencontrer leurs compétences. Sinon, c'est comme si (autre conclusion intéressante du rapport), à partir du moment où l'on est pauvre, on était dépouillé de toutes ses autres compétences, de tous ses talents et de toutes son expertise de la vie. Donc, on devient une sorte de handicapé social, de handicapé sociétal même, puisque finalement, on a l'impression que le regard que posent sur les pauvres ceux qui ne sont pas pauvres, admet qu'ils n'ont plus rien d'autre que leur condition de pauvre. C'est probablement une des plus grandes injustices, si pas la plus grande, car, immédiatement, cela met les pauvres dans la position de l'assisté, de celui qui doit écouter, de celui qui n'a plus rien à dire, de celui qui doit trouver les moyens lui-même ou bien qu'on oblige à trouver les moyens lui-même, de se remettre au travail dans des situations qui ne sont déjà pas faciles. Au contraire, elles sont mille fois plus difficiles pour les pauvres qu'elles ne le sont pour des personnes qui sont considérées comme n'ayant pas de problèmes de vie au quotidien.

On pourrait résumer, en disant qu'une personne qui se retrouve dans ce type de situation subit une perte de confiance en elle tellement importante, que de toute façon elle ne se raccroche plus à rien.

D. L.: Cela ne va même pas jusque là. Elle perd sa place sur le plan social, elle perd une grande partie de ses droits parce qu'on l'en dépouille en disant: «Tu n'es plus capable».

Dans leur sphère, ces personnes-là, si elles n'ont pas confiance en elles, ont tous cas suffisamment de forces et d'intelligence pour développer des systèmes D qui leur permettent de survivre au quotidien.

Quand on n'a plus d'argent à partir du 10 du mois, qu'on a trois enfants à nourrir jusqu'au 30 ou 31, il faut faire preuve d'une intelligence, d'une énergie et d'une abnégation extraordinaires pour arriver à vivre les 20 jours qui restent.

Mais on ne l'imagine pas et ce n'est pas valorisé parce que ça sort du cadre qui est

tracé et qui est considéré comme logique pour la majorité des gens, à l'intérieur d'une société qui vit ensemble. Donc, ces personnes sont dépouillées d'une partie de leur condition humaine. Elles deviennent des «assistées», des «en dessous», des «un peu moins»; des «pas comme les autres», en tous cas.

Cela supposerait une concertation avec le public concerné mais ce n'est pas le public le plus accessible, car généralement, il ferme la porte?

B. D. V.: C'est toute la question de la perméabilité des services sociaux, des acteurs sociaux, des acteurs culturels. Comment faire? Quels sont les moyens? Qu'est-ce qu'on peut mettre en place? Si on doit résumer l'essentiel du travail, il tient en une phrase: le pire de notre existence ce n'est pas tellement de n'avoir rien mais d'être considérés comme rien.

Et ça c'est important! C'est la base de tout, la défense de la convention internationale, c'est la reconnaissance d'une série de droits en termes de protection et de libertés. Parmi ces libertés il y a le droit à l'expression et le droit de participation.

Les familles et les jeunes précarisés, moins que d'autres, ont encore droit à la participation. Or, pour eux, cette question de l'image de soi est prioritaire, primordiale. Ce travail sur l'estime de soi ne peut être fait que si on peut soutenir ces gens. Mais pour ça il faut arriver à les toucher, les contacter. C'est une discussion que l'on peut avoir notamment avec les services des milieux ouverts de l'aide à la jeunesse, dans le cadre de l'aide sociale spécialisée.

Le constat qu'on peut faire c'est que ces services, qui sont pourtant voués à travailler avec les publics les plus précarisés et fragilisés, n'arrivent plus toujours à toucher ces publics pour des raisons qu'il faut pouvoir analyser et avoir le courage d'analyser. C'est pareil pour les associations diverses: l'aide à la jeunesse, l'éducation permanente...

On n'arrive pas à travailler. On le dit très clairement: on a rencontré des personnes qui vivent des situations de précarité. Ceux qui sont venus pour parler avec nous, qui ont accepté de participer aux conférences citoyennes (c'était relativement exigeant, une journée complète...), ce sont ceux qui sont qui ont encore le ressort nécessaire, l'énergie nécessaire, ou encore la confiance, ce sont ceux qui sont les plus à même de faire les porte-paroles de ceux qui sont derrière et que l'on n'a pas touchés.

Quel pourrait-être le rôle des Organisations de Jeunesse ?

B. D. V.: Être un vecteur ! Car je pense effectivement que c'est une question de sensibilisation.

Quand on parle de la situation des mineurs étrangers non accompagnés dans un article, on a toute une série de gens qui vont dire (notamment les internautes) : « On va pas commencer à s'intéresser à des étrangers, on devrait plutôt s'intéresser à nos pauvres à nous. » ; et quand on parle de nos pauvres à nous, les gens disent : « Ils n'ont qu'à travailler ! »

Il y a aussi, les clichés classiques : « Tu as vu la télé qu'ils ont achetée ? Ils profitent du système ! Ils n'ont qu'à se débrouiller. »

L'idéal serait que vos organisations parviennent à une meilleure compréhension des phénomènes de précarités et de précarisation. Le problème est que l'on peut considérer que la pauvreté n'est pas simplement anecdotique, notamment eu égard aux conséquences de la crise économique, qui s'annoncent pour les années à venir. La précarité va devenir encore plus importante, donc le regard véhiculé par les organisations de jeunesse peut donner lieu à des débats qui aillent au-delà de tout cela. Ce sont des débats que nous ne pouvons pas avoir car nous sommes des généralistes ; nous sommes loin d'être des spécialistes de la pauvreté : nous y travaillons parce que nous avons fait un rapport thématique à l'aube de l'année européenne. Mais, on traite de la question de la pauvreté, comme de questions de bioéthique, de questions scolaires et de questions qui n'ont rien à voir avec la pauvreté.

Il y des débats de fond que nous pouvons mener sur le partage du temps de travail, sur une nouvelle conception de la vie active qui partagerait le travail rémunérant, rétribué de façon classique avec un travail de type collectif, d'intérêt communautaire en alternance. Enfin il y a une série de modèles internationaux qui existent, comme l'allocation universelle, etc.

Là je pense que les organisations de jeunesse peuvent faire œuvre utile en ébauchant une réflexion et en poussant le politique à entamer les débats qu'il ne veut pas aborder, parce qu'il manque une assise citoyenne. Le politique ne va pas mener de réflexions sur l'allocation universelle (bien qu'il les ait déjà entamées) alors que c'est une piste sérieuse pour sortir tout le monde de la précarité. Simplement, il ne va pas l'initier s'il n'y a pas de mouvement d'opinion.

Et dans tous les domaines c'est pareil : si un jour un secrétaire d'état accepte de libérer une famille du 127 bis, parce qu'on lui demande, c'est du fait qu'avant nous il y aura eu des gens qui seront allés secourir

les grilles, saboter le chantier du 127 ter, écrire des lettres d'insultes, des pétitions... Enfin, faire ce qu'il faut pour qu'à un certain moment la situation évolue !

Des chantiers comme ceux-là incombent aux organisations de jeunesse et d'éducation permanente. Il leur revient d'avoir ce débat-là, quand nous, nous pouvons soutenir un débat de fond.

Entretien réalisé par
Cynthia Lesenfants,
le vendredi 22 janvier 2010

> Les enfants ont des droits, ils doivent le savoir, ils doivent mieux connaître les structures qui existent pour mieux les défendre. Les JADE sont là pour les y aider. Les JADE sont sept. Ils ont entre 16 et 25 ans. Ils s'engagent en tant que volontaires dans un projet citoyen pour défendre et promouvoir les droits de l'enfant.

Vous souhaitez accueillir les JADE pour une action d'information et/ou de sensibilisation aux droits de l'enfant dans votre école, votre association, votre maison de jeunes ? Contactez les services du Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant !

Appelez Bideli au :

02 209 04 27 ou
0485 44 26 27

alain.sebatasi@cfwb.be
www.dgde.cfwb.be



Tu as entre 16 et 25 ans, tu es motivé(e)

Alors, viens rejoindre l'équipe des << JADE >>

LES JEUNES ACTEURS DES DROITS DE L'ENFANT

On a besoin de toi, pour défendre nos droits !



DROITS DE L'ENFANT
Le Délégué général

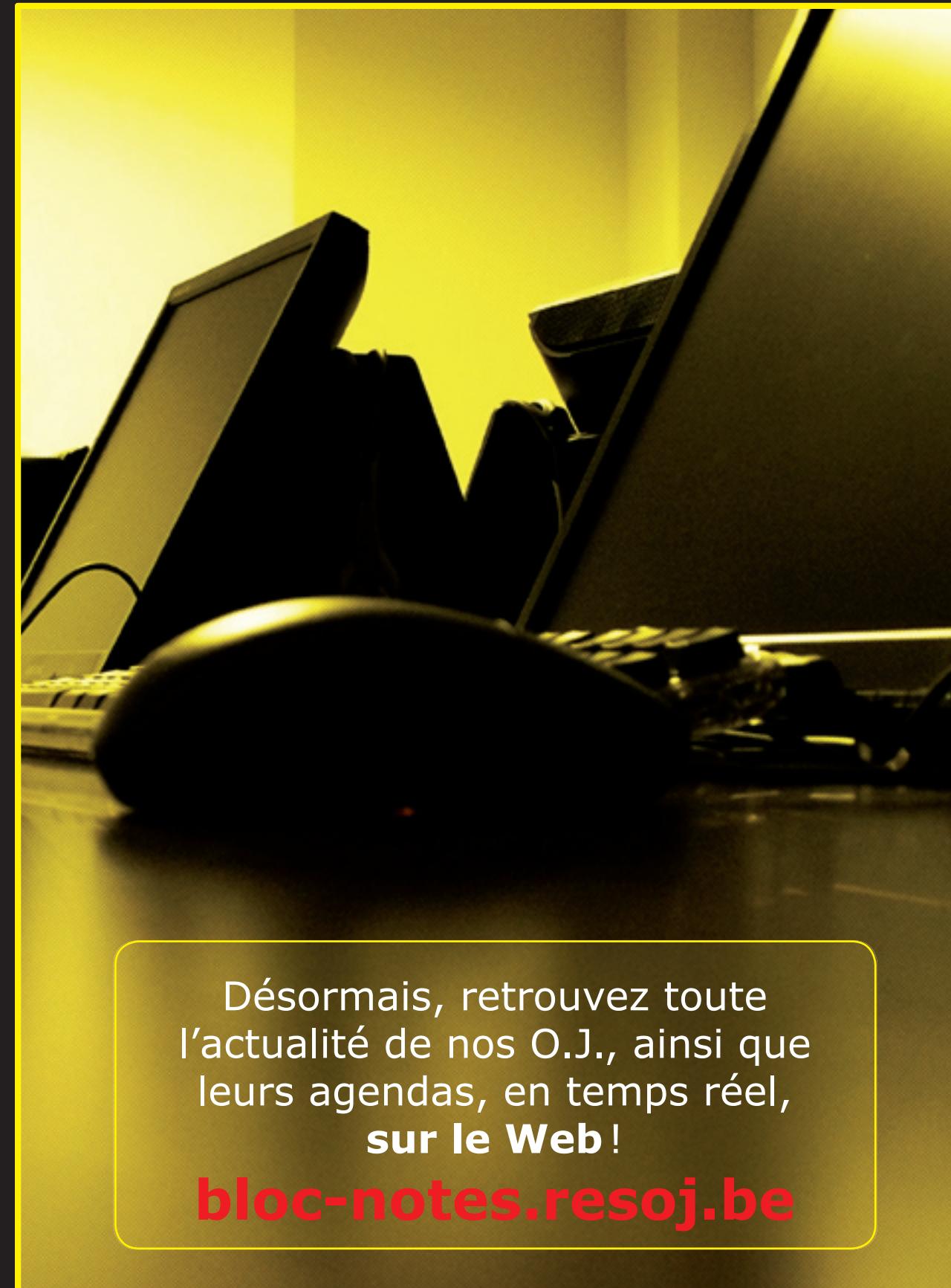


Info et candidature
02/209 04 27
dgde@cfwb.be

Délégué général aux droits de l'enfant
11-13 rue des Poissonniers boîte 5
1000 Bruxelles

Désormais, retrouvez toute l'actualité de nos O.J., ainsi que leurs agendas, en temps réel,
sur le Web !

bloc-notes.resoj.be



Oxyjeunes



Oxyjeunes
Grand'Place 24 - 6240 FARCIENNES

T. 071|38 84 00 - F. 071|39 83 00
M. info@oxyjeunes.be
W. www.oxyjeunes.be

Latitude Junior
Place St Jean 1-2 - 1000 BRUXELLES

T. 02|515 04 02 - F. 02|512 27 62
M. latitude.junior@mutsoc.be
W. www.juniorville.be

Latitude Jeunes
Rue Saint-Jean 32-38 - 1000 BRUXELLES

T. 02|515 04 02 - F. 02|512 27 62
M. latitude.jeunes@mutsoc.be
W. www.ifeelgood.be

Contact J
Bd. de l'Empereur 25 - 1000 BRUXELLES

T. 02|511 96 84 - F. 02|502 60 36
M. contactj@contactj.be
W. www.contactj.be

CIDJ
Rue Haute 88 - 1000 BRUXELLES

T. 02|219 54 12 - F. 02|219 54 13
M. info@cidj.be
W. www.cidj.be

For'J
Siège social
Rue le Lorrain 104
1000 BRUXELLES

Siège d'activités
Route de Mons 80
6030 CHARLEROI

M. info@forj.be
W. www.forj.be

MJS - Mouvement des Jeunes Socialistes
Rue de la Croix de Fer 16 - 1000 BRUXELLES

T. + F. 02|512 12 18
M. secretariat@mjs.be
W. www.mjs.be

Étudiants FGTB - Jeunesses syndicales FGTB
Rue Haute 42 - 1000 BRUXELLES

T. 02|506 83 10 - F. 02|502 73 92
M. etudiants@jeunes-fgtb.be
W. www.jeunes-fgtb.be

Faucons rouges
Rue Entre-deux-Portes 7 - 4500 HUY

T. 085|41 24 29 - F. 085|41 29 36
M. info@fauconsrouges.be
W. www.fauconsrouges.be

Tels Quels Jeunes
Rue Marché au Charbon 81 - 1000 BRUXELLES

T. 02|512 45 87 - F. 02|511 31 48
M. jeunes@telsquels.be
W. www.telsquels.be

FCHWB - Ferme des Castors
Rue du Faubourg 16-18 - 6250 AISEAU

T. 071|76 03 22 - 071|74 04 75 - F. 071|76 19 26
M. info@fchwb.be
W. www.fchwb.be

HAÏTI : MOBILISEZ-VOUS AVEC SOLIDARITÉ SOCIALISTE ET L'ACTION COMMUNE !



À la suite du tremblement de terre meurtrier qui a touché le pays, la population haïtienne, une des plus pauvres au monde, est confrontée à un désastre humain et matériel de grande ampleur. De nombreux bâtiments ont été détruits, la plupart des hôpitaux se sont effondrés et l'aéroport est gravement endommagé. On compte plus de 200 000 morts et des centaines de milliers de personnes se retrouvent sans abris dans des conditions sanitaires dramatiques.

**Mobilisez-vous avec Solidarité Socialiste
et l'Action commune
en versant votre don sur le compte**

000-0000054-54

Communication : "Solidarité Haïti - RJ"

**Les dons récoltés serviront à la réhabilitation
d'infrastructures de santé en Haïti.**

Vous pouvez également organiser votre propre récolte de fonds en organisant un événement au profit d'Haïti. Contactez-nous et nous vous procurerons une référence pour votre collecte ainsi que des folders explicatifs.

(Dans le cas où les fonds collectés seraient supérieurs aux besoins, l'association se réserve le droit de les affecter à des missions qu'elle jugera prioritaires ou à des missions similaires dans d'autres pays.)

INFOS
02/505.40.70 - fcd@solsoc.be